

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 24 décembre 2014**

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 24 décembre 2014, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat, a adressé, à l'occasion de la fête de Noël, ses chaleureuses félicitations à la communauté chrétienne, particulièrement celle du Sénégal, en ce moment de grande communion et de prières pour la consolidation d'un Sénégal de paix et de prospérité.

Evoquant le départ de son Eminence, le Cardinal Théodore Adrien SARR, qui a rendu, durant des décennies, de grands services à l'Eglise et contribué, de manière décisive, au dialogue inter religieux, cher à notre pays, le Président de la République a tenu à lui rendre un hommage mérité, tout en présentant ses félicitations à son Excellence, Monseigneur Benjamin NDIAYE, promu à la tête de l'Archidiocèse de Dakar, reconnu pour son leadership qui lui a valu de présider, entre autres, la Conférence Episcopale interterritoriale Cap – Vert, Guinée Bissau, Mauritanie et Sénégal.

Abordant le premier point de sa communication relatif à l'urgence d'intensifier la mise en œuvre du Programme national d'Electrification rurale, le Président de la République a rappelé au Gouvernement, la place primordiale qu'il accorde à ce sous-secteur.

A cet égard, le Chef de l'Etat a, également, demandé au Gouvernement de faire, sans délai, l'audit technique et financier des concessions attribuées aux différents opérateurs en vue de procéder à la clarification et à la réorganisation des relations entre la SENELEC et les opérateurs concessionnaires, à travers la mise en place, au sein de l'Etat, d'un cadre juridique approprié.

Il a, en outre, exhorté le Gouvernement à veiller à la finalisation, dans les meilleurs délais, de toutes les études techniques du programme 2015, relatives aux raccordements des localités prioritaires, à la sécurisation foncière des terrains devant abriter les nouvelles centrales électriques ainsi qu'à la mise en place du Fonds national pour l'Eclairage public.

Abordant le deuxième point de sa communication consacré à l'impératif de la mise en œuvre diligente des directives présidentielles et du suivi évaluation de l'action gouvernementale, dont dépend le respect de ses engagements, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de lui faire le point sur l'état d'exécution de l'ensemble des directives adressées au Gouvernement depuis 2012 et des mesures adoptées lors des conseils des ministres délocalisés.

Dans ce cadre, il a invité le Premier Ministre à mettre en application un nouveau référentiel de suivi-évaluation du travail gouvernemental qui doit faire l'objet d'une revue semestrielle

en présence des partenaires techniques et financiers, assorti d'un rapport de performances des finances publiques, intégrant le niveau d'exécution des marchés publics et les taux d'absorption des crédits alloués aux dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Au titre de son agenda, le Président de la République a fait part au Conseil de la visite officielle qu'il a effectuée les 14 et 15 décembre 2014, au Royaume d'Espagne, marquée par des entretiens particulièrement constructifs avec sa Majesté le Roi Felipe VI et le Président du Gouvernement, Mr Mariano RAJOY, relatifs à la coopération dans les domaines économique, social, sécuritaire, agricole et énergétique.

Le Chef de l'Etat a, également, tenu des rencontres avec la forte communauté sénégalaise vivant en Espagne et le secteur privé espagnol portant sur les opportunités d'affaires au Sénégal.

Il a, en outre, évoqué la journée nationale de l'Artisanat, qu'il a présidé le 22 décembre 2014, à Méckhé, pour remercier et féliciter les populations ainsi que les acteurs du secteur notamment le Ministre chargé de l'Artisanat, l'Union des Chambres de métier, les organisations patronales pour leur mobilisation exceptionnelle et la qualité des produits confectionnés.

Sous ce rapport, il a réaffirmé sa volonté de prendre les mesures nécessaires au renforcement de la compétitivité des produits de nos artisans, acteurs incontournable de l'économie nationale.

Le Premier Ministre a présenté une communication portant sur les activités gouvernementales phares, notamment le lancement des travaux de réfection de la route Kaolack-Fatick, l'ouverture de la 29<sup>e</sup> édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), la réunion sur le forum international sur la paix et la sécurité et la célébration de la semaine nationale de l'enfance et de la case des tout-petits.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur faisant le point sur l'actualité régionale et internationale, a successivement évoqué le Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé le 15 et 16 décembre 2014, le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la CEDEAO, tenu à Abuja, au Nigéria, le 15 décembre 2014 et le 1<sup>er</sup> Sommet du processus de Nouakchott tenu le 18 décembre 2014 sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la Région du Sahel.

Il a, en outre, informé le Conseil de l'endossement, par le Sommet de la CEDEAO, de la candidature du Sénégal pour un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2016 – 2017.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural a fait le point sur la campagne de commercialisation arachidière, conduite dans le respect des orientations du Président de la République, avant d'informer le Conseil sur les performances jamais réalisées en matière

d'exportation de fruits et légumes, dont le volume est passé de 67.000 tonnes en 2013 à 85.414 tonnes en 2014.

Le Ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la promotion des produits locaux et des PME a présenté au Conseil le projet de construction du Marché d'Intérêt national et de la Gare des Gros porteurs de Diamniadio, outil important en matière d'urbanisme commercial, en phase avec les objectifs du PSE de développer des infrastructures commerciales, favorisant un environnement compétitif et permettant l'accélération de la consommation intérieure et de la distribution.

Le Ministre des Postes et Télécommunications a fait au Conseil une communication axée sur la mise en œuvre du projet de ville numérique qui vise, à travers le Parc des technologies, à offrir une plateforme connectée avec des infrastructures et services de standard international.

Faisant suite à la communication du Chef de l'Etat sur l'électrification rurale, le Ministre de l'Energie et du Développement des Energies renouvelables, a fait au Conseil le point sur l'état d'avancement du Programme national d'Electrification rurale qui devrait permettre, à l'horizon 2017, d'atteindre un taux de couverture de 60% de la zone rurale dans le sillage du projet d'accès universel à l'électrification.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§Monsieur Bocar LY, Professeur de mathématiques, est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones touristiques du Sénégal (SAPCO-SENEGAL), en remplacement de Monsieur Paul FAYE ;

§Madame Mariame SY, Conseiller des Affaires étrangères principal, est nommée Directeur Afrique et Union africaine au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, appelée à d'autres fonctions;

§Madame Ramatoulaye Ba FAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, est nommée Directeur Asie, Pacifique et Moyen Orient au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;